



SAINT-MÉLOIR DES ONDES

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le premier septembre, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, VILLENEUVE Catherine, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, Adjointes – Messieurs LEMONNIER Philippe, AVRIL Christian, JENOUVRIER Stéphane, COURDENT Stéphane, Adjoint – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, conseillères municipales – Messieurs BELLEC Loïc, GEORGES Patrice, COLAS Mikaël, SIGURET Jérôme, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, BRAYE Valentin, DUCRET Gautier, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame BERTRAND Aurore, conseillère municipale (procuration donnée à Mme V. LE GARREC),
Madame LEBRET Isabelle, conseillère municipale (procuration donnée à M. V. BRAYE),
Monsieur COLLET Vincent, conseiller municipal (procuration donnée à M. F. JENOUVRIER),

ABSENT :

Mme GRANDIN-FRIARD Stéphanie, conseillère municipale.
Soit 26 membres présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame THOMAS Anita, conseillère municipale.

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CLIC DE LA CÔTE
D'Émeraude - CAFÉ RENCONTRE ENTRE AIDANTS**

Rapporteur Mme Sylvie LE SCORNET, Adjointe

Depuis mars 2015, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de la Côte d'Émeraude anime, sur les communes de Dinard et Saint-Méloir-des-Ondes, un dispositif de soutien aux aidants intitulé « Café rencontre entre aidants ».

Ce projet, retenu par des partenaires financiers, associe le CLIC de la Côte d'Émeraude à Madame Moreau et Monsieur Romain Lang, psychologues, chargés de l'animation de ces temps de rencontre.

Ce dispositif s'adresse exclusivement aux aidants non professionnels et propose une offre transversale, quels que soient le handicap, la maladie ou l'avancée en âge de la personne aidée. Il permet des temps de répit et de réflexion partagés au sein d'un collectif, à raison d'une moyenne de 10 participants ; les questions individuelles n'y sont pas traitées et les personnes concernées sont réorientées vers le CLIC.

La rencontre se tient une fois par mois, autour d'un café et d'un thème, pendant 1h30 (de 15h à 16h30), dans un lieu convivial ouvert sur la cité, l'accueil se faisant un quart d'heure avant le début.

Afin de formaliser ce partenariat, une convention a été établie entre le CLIC de la Côte d'Émeraude et la commune de Saint-Méloir-des-Ondes. Elle prévoit notamment que la commune accueille cette rencontre une fois par mois selon un calendrier défini à l'avance et mette à disposition une salle adaptée, la discrétion professionnelle la plus absolue étant requise pour tout ce qui concerne les faits ou informations échangés.

Conclue pour la durée des subventions obtenues dans le cadre de ce projet, la convention prend fin le 31 décembre de l'année de sa signature et se renouvelle ensuite tacitement par périodes d'un an, sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 60 jours.

Cette convention est présentée aux membres du conseil municipal.

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

26 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la convention de partenariat conclue avec le CLIC de la Côte d'Émeraude relative au dispositif « Café rencontre entre aidants » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ

